



Dossier de presse



Trophées Bois Île-de-France

Palmarès régional de la construction bois en Île-de-France

Contact presse

CNDB - Comité National pour le Développement du Bois

Sarah LAROUCSI

Tel. : 01 53 17 19 63 | Portable : 06 78 06 66 59

Mail : s.laroussi@cndb.org | Site internet : www.cndb.org



La filière forêt-bois crée les Trophées Bois Île-de-France.

FRANCÎLBOIS l'interprofession régionale bois et forêt d'Île-de-France, soutenue par la Région Île-de-France, et le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) présentent pour 2015 la seconde édition des Trophées Bois Île-de-France. Ce concours régional de la construction bois, se positionne dans la démarche du Prix National de la Construction Bois (les lauréats franciliens ont concouru pour le prix national).

L'objectif commun est de valoriser les opérations bois réalisées en Île-de-France, région qui regorge de réalisations exemplaires. Que ce soit dans le neuf, la rénovation ou l'aménagement intérieur, et dans toutes les typologies de bâtiments (collectif, logements sociaux, groupe scolaire, ...).

Les besoins de la Région en construction, rénovation et aménagement sont importants et le bois sait y trouver sa place comme matériau incontournable.

En 2015, la plupart des régions de France inscriront leurs trophées régionaux dans la procédure plus ancienne et prestigieuse qu'est devenue le Prix National de la Construction Bois : une seule inscription, une plateforme interactive unique pour consulter les projets. Ce qui donnera aux projets candidats, deux occasions de se distinguer dans l'année.

L'Île-de-France, comme les grandes régions capitales européennes, connaît l'enjeu spécifique de la densification urbaine ; l'avantage compétitif du bois s'impose de lui-même. Ce qu'on a appelé la preuve par l'exemple : la rapidité de mise en œuvre grâce aux méthodes de préfabrication, la souplesse des assemblages d'ossature in situ, la réduction des nuisances de chantier qui permettent à la construction bois de s'adapter aux situations les plus complexes d'accessibilité de chantier, de remplissage des « dents creuses », de surélévations et de réhabilitations. L'aménagement intérieur et le design avec le bois rencontrent également un fort succès dans la région.

Les interprofessions régionales, regroupées au sein de France Bois Régions, ont pour ambition de promouvoir l'utilisation du matériau bois, dans la construction, l'aménagement, l'industrie, l'agencement et l'ameublement, ou comme source d'énergie. Les interprofessions fédèrent l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois, de l'amont à l'aval.

Le Prix National de la construction bois a été créé pour profiter à l'ensemble de la filière française, mobiliser la ressource, relocaliser les emplois, et encourager toutes les innovations. Depuis 2012, le site internet dédié au Prix National et ses Trophées Régionaux, est destiné aux maîtres d'ouvrages publics et privés pour qu'ils puissent découvrir et s'inspirer de l'architecture bois française pour leurs futurs projets de construction.



Le bois en Île-de-France

L'Île-de-France est une région forestière importante. En effet, les bois et les forêts couvrent un peu moins du quart du territoire de la région. C'est aussi une région dans laquelle la forêt a continué à s'étendre en gagnant 10 000 hectares en 20 ans. Néanmoins, la ressource est relativement moins mobilisée que celle des autres régions françaises.

La part du bois dans la construction s'accroît rapidement mais reste encore modeste ; en Île-de-France (0,5%), elle est quatre fois inférieure à la moyenne nationale. Néanmoins, la filière forêt-bois régionale offre un fort potentiel de développement notamment grâce à la mise en place du Grenelle de l'Environnement mais aussi aux nombreux atouts du bois qui offrent ainsi des réponses adaptées notamment aux contraintes de construction de l'Île-de-France (légèreté, préfabrication, rapidité de chantier ...). A cela s'ajoutent les nombreux m² de bâti à rénover et l'enjeu de la transition énergétique, véritable cheval de bataille du Gouvernement actuel.

La biomasse d'origine forestière ou bois-énergie est encore peu présente mais devrait connaître un essor rapide : cette énergie renouvelable est à même de satisfaire les engagements pris par les réseaux de chaleur franciliens. Aujourd'hui 60% de la chaleur distribuée en réseau en France sont destinés à l'Île-de-France. Entre 1990 et 2009, la récolte déclarée de bois de chauffage a progressé de 80% en Île-de-France, une conséquence de l'essor des chaufferies bois pour l'habitat collectif ou les installations industrielles.

L'interprofession régionale : FRANCÎLBOIS

FRANCÎLBOIS est l'interprofession de la filière bois en Île-de-France, elle a pour objet de :

Réunir tous les métiers et familles professionnelles de la filière bois, ainsi que les organismes concernés. Être **l'interface** entre ces familles professionnelles et organismes, être force de proposition et participer à la définition de la politique de la filière bois régionale.

Représenter la filière bois régionale auprès des instances professionnelles, économiques ou décisionnelles régionales, nationales et européennes.

Être un outil interprofessionnel, mettre en œuvre des actions à caractère régional ou national, en assurer l'animation et chercher les moyens financiers nécessaires à leur réalisation.

Travailler au développement de l'utilisation du bois dans de multiples domaines en favorisant l'utilisation de la ressource et des savoirs-faire régionaux.

Contribuer au développement économique des entreprises de la filière.

Mettre en place des services d'intérêt commun et d'information favorisant la **coordination des activités**.

Informer le grand public et les acteurs politiques, économiques et sociaux des enjeux de la filière bois et de leur impact économique, social et environnemental.

Contact : info@francilbois.fr

Plus d'informations : www.francilbois.fr



Interview

Brice Lefranc

Directeur Général, FRANCÎLBOIS

Une interprofession régionale dédiée à la filière forêt-bois :

FRANCÎLBOIS, interprofession régionale de la forêt et du bois, créée à l'initiative des acteurs professionnels fédère l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval. Un Plan d'actions de 3 ans, signé en 2014, soutenu par l'Etat, la Région et l'Ademe vise à faire de l'Île-de-France une région exemplaire en matière de mobilisation de la ressource, d'incorporation du bois dans la construction neuve (notamment des constructions en hauteur), dans la rénovation, ou dans l'aménagement. Avec 54 000 emplois (un emploi sur cent), la filière forêt-bois francilienne devrait profiter de l'actuel engouement pour le bois, que fondent durablement ses qualités environnementales. Le rapprochement des métiers de l'amont forestier avec ceux de l'aval industriel et commercial doit faciliter la relocalisation d'emplois de la première et de la deuxième transformation.

FRANCÎLBOIS (qui a commencé ses activités en septembre 2014, ce qui en fait donc la plus jeune des interprofessions régionales de la forêt et du bois en France) sort de sa première année d'activités pleine, et a pu s'appuyer sur l'expertise du Comité National pour le Développement du Bois, plateforme de services de la filière forêt-bois, pour organiser de nombreux événements ensemble.

Pourquoi avoir créé les Trophées Bois d'Île-de-France ?

FRANCÎLBOIS souhaite montrer ce qui se réalise de plus intéressant, de plus adapté à la demande du marché d'Île-de-France, un marché très exigeant, très concurrentiel. Cette démonstration par l'exemple, des qualités du bois dans la construction et l'aménagement, prend la suite d'une étude réalisée en 2012 avec le CNDB et financée par la direction régionale de l'équipement qui montrait que la construction bois n'est pas plus coûteuse que la construction traditionnelle.

La seconde édition de remise des Trophées Bois d'Île-de-France se déroule cette année, le 10 septembre 2015, au Carreau du Temple, lauréat de la catégorie aménagement intérieur en 2014 ! Ce palmarès francilien de la construction bois s'inscrit également dans la boucle du Prix National de la Construction Bois. Après 59 réalisations en 2014, nous avons 76 participants en 2015 !

C'est un succès.

Quels sont vos engagements futurs ?

Avec les soutiens des pouvoirs publics, de l'interprofession nationale France Bois Forêt et l'adhésion des acteurs régionaux de la filière, FRANCÎLBOIS prévoit des stratégies locales de développement forestier (avec le Centre Régional de la propriété forestière), des actions de développement du bois énergie, une action soutenue de la prescription bois dans la construction auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés, enfin plusieurs actions en faveur de la compétitivité des entreprises régionales, de leurs besoins de formation, et d'innovation, avec l'aide notamment de l'Institut Technologique FCBA.

Le Comité National pour le Développement du Bois

Notre mission : communiquer, promouvoir et développer l'utilisation du bois.

Depuis 1989, le Comité National pour le Développement du Bois est l'organisme français pour le développement et la promotion de la filière bois. Il regroupe les organisations professionnelles, les membres institutionnels et partenaires nationaux de la filière et bénéficie du soutien des pouvoirs publics. Le CNDB développe la formation des professionnels de l'architecture, de la maîtrise d'ouvrage et du cadre bâti sur le matériau bois, ses dérivés, ses applications constructives et ses marchés. Il communique auprès des professionnels et du grand public afin de valoriser les forêts et le bois à travers l'ensemble de ses transformations et utilisations dans les domaines de la fabrication de produits, de la construction, de l'emballage et de l'énergie.



Interview

Dominique Sardet
Président du CNDB

Quel est le rôle du CNDB en Île-de-France ?

Le CNDB est un vrai partenaire de l'interprofession régionale, et nous soutenons ses actions et son développement depuis sa création.

Grâce à son rayonnement national, le CNDB, apporte son expertise au niveau régional, là où la prescription se concentre. La présence des 2/3 des architectes nationaux dans la région francilienne tend vers une créativité d'ouvrage avec le matériau bois et une production importante de construction.

Comment avez-vous répondu à la demande de la région ?

Nos compétences internes et notre position géographique au cœur des enjeux régionaux sur le développement de la filière, nous a permis de répondre aux côtés de FRANCÎLBOIS à la demande du conseil régional pour promouvoir la construction bois en Île-de-France. Nous avons apporté notre expertise et notre concours pour créer avec FRANCÎLBOIS les Trophées Bois Île-de-France, prix régional de la construction bois en Île-de-France, et organiser son bon déroulement. Cette année, la cérémonie de remise des Trophées Bois Île-de-France 2015 se fera dans un lieu emblématique, le Carreau du Temple, qui a reçu le 1^{er} prix 2014 dans la catégorie Aménagement Intérieur.

Le CNDB depuis 20 ans organise des palmarès et concours, tant au niveau national que régional, ce qui lui a permis d'avoir une grande réactivité pour le lancement de ces Trophées, dès la signature de la convention avec la Région Île-de-France. Nous nous réjouissons de son prolongement pour 2016.



Interview

Stéphane Louillat

Responsable du pôle Transition Energétique, ADEME

Parcours, fonction et missions de la structure :

Responsable du pôle Transition Energétique à la direction régionale Île-de-France de l'ADEME depuis 2010 j'assure depuis 15 ans des missions d'expertise, de conseil et de formation sur les sujets des bâtiments durables et performants (performance énergétique, énergies renouvelables, ACV, matériaux biosourcés, qualité de l'air...).

L'ADEME est un établissement public qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Les motivations quant à la prescription du matériau bois :

Le matériau bois dans la construction offre des opportunités très intéressantes en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'emploi et d'économie locale.

Par ailleurs l'exploitation forestière pour la construction bois a des effets positifs en créant de nouveaux gisements pour le bois énergie qui est un des piliers du développement des énergies renouvelables locales.

Les motivations quant à votre soutien aux Trophées Bois Île-de-France :

Les Trophées Bois Île-de-France offrent une visibilité régionale à des opérations exemplaires dont nous attendons quelles entraînent de nouvelles réalisations.

Région Île-de-France

La région Île-de-France a choisi d'être un acteur majeur de la transition écologique et sociale du territoire francilien. Elle place ainsi la responsabilité sociétale, le développement durable et en particulier l'amélioration de la qualité de vie des franciliens au cœur de son action.

La région s'est engagée avec l'ensemble des acteurs régionaux de la filière forêt-bois dans un contrat de filière - dit Pass'Filière forêt bois - de trois années renouvelables (2014-2017). À l'issue d'une étude conduite en 2013 sur les enjeux stratégiques de la mobilisation de la ressource forestière autant que de celle des acteurs économiques (industriels et artisanaux) de sa transformation, il est convenu de faire porter les efforts selon quatre axes principaux : mobiliser la ressource forestière, favoriser la demande de bois énergie et de bois dans la construction, agir en faveur de la compétitivité des entreprises de la filière (formation, innovation, transfert de technologie) et enfin animer et structurer la filière régionale. Ce plan d'actions animé par l'interprofession FRANCÎLBOIS sera mis en œuvre par les principaux partenaires de la filière, privés et publics : l'ONF, l'Institut Technologique FCBA, France Bois Forêt, le Centre National de la Propriété Forestière, le Comité National pour le Développement du Bois. Les premiers Trophées Bois dans la construction, remis en novembre 2014, constituent une des premières concrétisations de ce contrat de filière. Le soutien de la Région à ce plan d'actions Pass'Filière a été complété par ceux de l'Etat et de l'ADEME.

Grâce à cette vitrine de la construction bois, la Région souhaite ainsi, que ces Trophées Bois Île-de-France soient l'outil de vos plus belles réalisations durables !

Les lauréats

Bâtiments publics, équipements et tertiaire

1^{er} prix



Groupe scolaire Stéphane Hessel - Les Zéfirottes

Lieu : Montreuil (93)

Date de livraison : 2014

Surface de plancher : 5 508 m²

Maître d'oeuvre : Méandre (93)

Maître d'ouvrage : Mairie de Montreuil (93)

Coût total : 12 541 800 € HT

Coût du lot bois : 4 250 670 € HT

Quantité de bois consommé : 1 880 m³

Certification des bois : PEFC

Consommation d'énergie :
57,70 kWh/m²/an

Dont chauffage :
24,80 kWh/m²/an

Entreprise(s) bois :
SARL Charpente Cénomane (72)

Bureau d'étude structure :
Gaujard Technologie SCOP (84)

Bureau d'étude thermique :
Alto ingénierie (77)

Economiste : VPEAS (33)

Notice architecturale

Le programme est stratégique à plus d'un titre ; il s'agit d'implanter en coeur de ville un établissement scolaire regroupant deux écoles et un centre de loisirs et pouvant accueillir 650 enfants combinée à un jardin public de 3 800 m². Il vise à restituer une continuité urbaine entre les deux polarités culturelles et économiques du centre-ville. De cette contrainte est née l'idée «d'une école dans un jardin» : le parvis d'entrée se déploie non pas du côté de la rue mais sous la frondaison des platanes centenaires ; les cours de récréation prolongent les jardins partagés, dégagant des perspectives inédites sur les repères urbains emblématiques de Montreuil. Le projet joue sur la superposition des fonctions : la maternelle se développe en étage, sa cour s'étend sur le toit de la restauration. La couleur s'invite dans le traitement des façades, jouant comme signal sur la rue, discrète côté jard.

Approche environnementale

Bien qu'aucun label ni certification ne soit engagé, le programme est très ambitieux sur le plan environnemental : il s'agit entre autre, de réaliser une école «zéro énergie, zéro carbone, zéro déchets nucléaires induits» toutes consommations confondues et

de réduire de façon significative le bilan carbone de la construction.

Le choix d'une structure en bois et isolation paille préfabriquée visait à répondre à cet enjeu en même temps qu'il offrait la rapidité d'exécution recherchée. Notre approche architecturale du projet ne se détache pas de la question environnementale, bien au contraire, elle s'efforce de l'intégrer de façon large sur tout le spectre des préoccupations : confort intérieur, biodiversité, efficacité énergétique, impact carbone de la construction.

Descriptif technique

- Système constructif: murs de refends à ossature bois, planchers en dalle bois, caissons d'enveloppe bois et remplissage paille yc toiture.
- Menuiserie extérieure mixte bois/alu
- Production de chauffage et d'électricité : cogénération à huile végétale + toiture photovoltaïque 650 m²

- Production d'ECS : couverture à 40% par panneaux solaires thermiques.
- Ventilation : système double flux rotatif à rendement > 80 % pour un Renouvellement d'air dans les salles de classe > 20 m³/h.pers
- Récupération d'eaux pluviales : cuves de 10 m³ alimentant les chasses d'eau du bloc élémentaire + trop plein rejeté dans les noues plantées et alimentant les différents espaces du jardin public.

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois, Poteau poutre

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Essences : Epicéa, Douglas

Revêtement extérieur - ESSENCE LOCALE

Revêtement bois ou dérivé : Lambe bois massif

Revêtement minéral : Bardeau terre cuite, Enduit

Autres revêtement métallique : Bac acier

Finition / traitement : Sans finition

Essence : Mélèze

Provenance : Limousin

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois, Menuiserie mixte

Essence : Pin sylvestre

Menuiserie intérieure : Revêtement mural bois

Essence : Mélèze

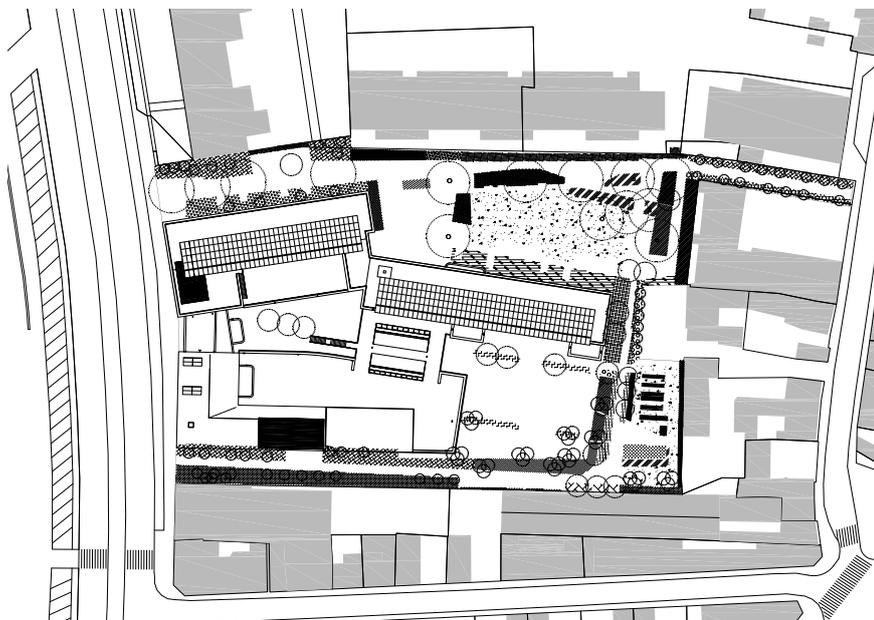
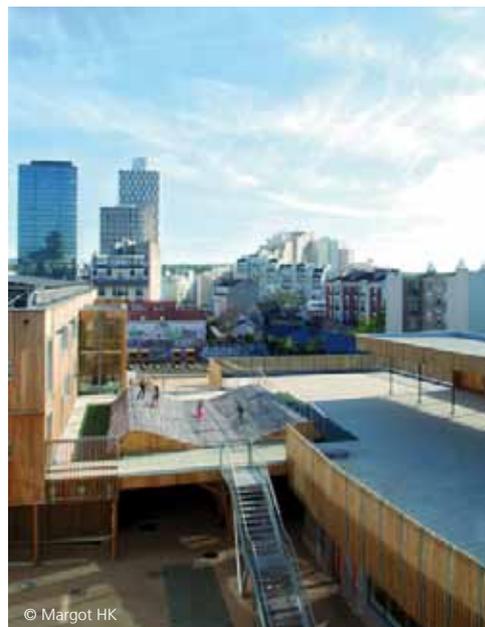
Essence locale : Oui

Provenance : Limousin

Aménagements extérieurs

Platelage / Terrasses bois

Essence : Frêne



Les lauréats

Bâtiments publics, équipements et tertiaire

2^{ème} prix



École Rosa Parks

Lieu : Ivry-sur-Seine (94)

Date de livraison : 2014

Surface de plancher : 5 410 m²

Maître d'oeuvre : Daquin & Ferriere architecture (93)

Maître d'ouvrage : Ville d'Ivry-sur-Seine (94)

Coût total : 14 222 000 € HT

Coût du lot bois : 2 500 000 € HT

Certification des bois : PEFC - FSC

Consommation d'énergie :
76,44 kWh/m²/an

Dont chauffage :
22,5 kWh/m²/an

Labels : Label BBC - Effinergie

Entreprise(s) : Bouygues Bâtiment IDF (92) ;
ECB (28)

Bureau d'étude structure : Eribois (75) ;
EPDC (94)

Bureau d'étude thermique : EPDC (94)

Economiste : MEBI (94)

Notice architecturale

L'école est implantée sur un terrain tout en longueur (175 m x 35 m) et ménage un mail piéton sur sa limite nord. Elle s'organise sur l'épaisseur de la parcelle, limitant ainsi sa présence bâtie sur le mail. Ce dernier assure une transition douce entre les quartiers Châteaudun et Véroillot, l'avenue de Verdun et l'entrée du groupe scolaire.

Le volume suspendu de la salle de sport signale fortement l'équipement sur l'avenue. Serti d'inox recuit brillant, il reflète les bâtiments environnants. Le long volume fuselé de l'école élémentaire (R+2) conduit à l'entrée du groupe scolaire, les volumes compact à RdC / R+1 de l'école maternelle respectent l'échelle de la petite enfance dialoguent avec les pavillons proches. Le RDC constitue un socle en béton habillé de prémurs isolés matricés il est surplombé de 2 niveaux entièrement en bois (structure et façade), décliné dans l'ensemble de l'école.

Approche environnementale

Le choix du bois était une demande de la ville. Il s'est avéré très pertinent, notamment pour diminuer les nuisances de chantier et

maximiser la filière sèche.

Les performances thermiques du bâtiment sont obtenues par l'emploi de murs à ossature bois à isolation répartie associés à des ouvrages béton (RDC, escalier) permettant d'assurer l'inertie nécessaire.

La position centrale du patio et les ouvrants en façade assurent une bonne circulation d'air et une gestion jour/nuit du confort d'été.

L'emploi de bardage en mélèze traité par saturateur permet de combiner une essence naturellement durable et une teinte qui anticipe le grisaillement du bois.

Descriptif technique

Le RDC est en prémurs béton isolés matricés permettant une continuité d'isolation avec les étages supérieurs.

Le plancher haut du RDC est en béton (inertie+facilité de traitement acoustique).

Le R+1 et R+2 sont en murs à ossature bois : bardage SOLEA de chez SIVALBP en pose verticale, lattage pour

lame d'air, pare pluie, isolation répartie (laine de bois+laine minérale), panneau OSB travaillant, ossature bois 45 x 145, pare vapeur, doublage BA13.

Le plancher haut du R+1 est constitué de KLH 5 plis et d'une chape sèche. Toitures zinc.

Les menuiseries (châssis et murs rideaux) sont en bois / alu.

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Charpente : Charpente traditionnelle

Essence : Douglas, Mélèze, Pin

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Lame bois massif, Panneau de synthèse ou composite

Autre revêtement : Bac acier, Zinc

Essence : Mélèze

Menuiseries

Menuiserie extérieure : Brise soleil bois, Menuiserie mixte

Essence : Mélèze, Pin

Menuiserie intérieure : Cloison bois, Revêtement de plafond bois

Essence : Pin

Aménagement extérieur

Platelage / Terrasses bois

Essence : IPE



Les lauréats

Logements collectifs et groupés

1^{er} prix



35 logements collectifs

Lieu : Montreuil (93)

Date de livraison : 2014

Surface de plancher : 2 178 m²

Maître d'oeuvre : LA Architecture (75)

Maître d'ouvrage : OPH Montreuillois (93)

Coût total : 3 575 000 € HT

Coût du lot bois : 820 000 € HT

Quantité de bois consommé : 498 m³

Certification des bois : PEFC

Consommation d'énergie : 58 kWh/m²/an

Dont chauffage : 31 kWh/m²/an

Labels : Label BBC - Effinergie

Entreprise(s) : Lifteam (94)

Bureau d'étude structure :
CBS CBT (94)

Bureau d'étude thermique :
Mecobat (92)

Economiste : Mecobat (92)

Notice architecturale

Cette opération de 35 logements se développe sur deux parcelles du Haut Montreuil, situées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre.

Destinée à des familles fragiles, la maîtrise des loyers était ici essentielle et les surfaces habitables devaient être optimisées. Ces exigences, ainsi que l'exiguïté des parcelles, nous ont poussés à une grande simplicité de plan. Les escaliers, pour desservir les logements, sont allés à la conquête des terrasses, mutualisant circulations et espaces extérieurs privatisables. D'un profil collectif traditionnel, l'opération se fait plus individuelle, plus adaptée au quartier et aux futurs locataires. Pour proposer, *in fine*, deux ensembles de 17 et 18 logements intermédiaires offrant un autre modèle d'habiter : un projet pouvant générer du lien social, et de l'échange. Une forme urbaine du hameau vertical.

Approche environnementale

BBC Effinergie classe A - H&E profil A

30 % ENR par ESC solaire pour chauffage et production ECS

Performance thermique de l'enveloppe niveau RT2012 -20 %

Laine de Bois dans les planchers de toitures terrasses couplées à la végétalisation des toitures techniques : amélioration de l'inertie thermique des bâtiments (confort d'été), grâce à un déphasage thermique de près de 13 heures.

Avec cette approche intégrale 'Bois', le bilan environnemental est significativement positif, tant sur l'énergie consommée pour la production des matériaux que sur la balance CO₂. Ces 35 logements contribuent à 1 000 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère, sont construits avec 30 fois moins d'énergie pour la structure qu'avec les méthodes traditionnelles, et génèrent près du double d'heures de travail localement.

Descriptif technique :

MOB de façade : Bardage Mélèze /Pin ; Pare-pluie ; OSB 15 mm ; ossature bois 45 x 160 mm ; Isolant laine Minérale 160 mm ; Pare vapeur ; Isolant LV 50 mm ; BA13 ; Menuiseries alu laquée double vitrage. Plancher entre logements : sol souple 18 db ; chape sèche 10 mm² fermacell croisé ; Résilient LDR 20 mm² croisé ; OSB 18 mm ; Solive trio 120 x 260 C24 Entraxe 60 cm ; Laine minérale 200 mm ; plafond 2 BA13 sur suspensoir standard.

Plancher de toiture : Solivium trium 60/200/240/200 Entraxe 60 cm apparent ; OSB 12 mm apparent ; pare-vapeur ; Ouate de cellulose ou Laine de bois 160 mm ; lame d'air ; tasseaux forme en pente > 3 % ; OSB 18 mm ; isolant polyuréthane 120 mm ; étanchéité ; toiture végétalisée cassette drainante sedum. Plancher bas des RDC : Isolant PSE 80 mm ; dalle béton 200 mm ; Isolant PSE 80 mm ; chape 60 mm ; sol souple 18 db / carrelage.

Structure - *ESSENCE LOCALE*

Structure verticale : Panneau ossature bois
Structure horizontale : Solivage traditionnel
Charpente : Charpente traditionnelle
Essence : Épicéa, Spain
Provenance : Vosges et Rhône Alpes

Revêtement extérieur - *ESSENCE LOCALE*

Revêtement bois ou dérivé : Lame bois massif
Finition / traitement : Lasure, Traité par autoclave
Essence : Mélèze, Pin
Provenance : Alpes et Landes

Menuiseries - *ESSENCE LOCALE*

Menuiserie intérieure : Escalier bois, Revêtement de plafond bois
Essence : Sapin, Epicéa
Provenance : Vosges et Rhône Alpes

Aménagement extérieur - *ESSENCE LOCALE*

Platelage/Terrasses bois
Essence : Pin
Provenance : Landes



Les lauréats

Logements collectifs et groupés

2^{ème} prix



60 logements sociaux

Lieu : Chanteloup-en-Brie (77)

Date de livraison : 2012

Surface de plancher : 4 433 m²

Maître d'oeuvre : Harari Jean (75) ;

D'ici-la Paysagiste (75)

Maître d'ouvrage : I3F (75)

Coût total : 7 984 000 € HT

Coût du lot bois : 2 121 436 € HT

Quantité de bois consommé : 588,47 m³

Certification des bois : PEFC ; FSC

Consommation d'énergie : 65 kWh/m²/an

Labels : Label BBC - Effinergie

Entreprise(s) bois : Altibois (74)

Bureau d'Etude structure :
YGREC ingénierie (75)

Bureau d'Etude thermique :
YGREC ingénierie (75)

Economiste :
YGREC ingénierie (75)

Notice architecturale

Le site d'implantation du projet se trouve aux confins d'une urbanisation nouvelle, essentiellement constituée de lotissements de maisons individuelles et de quelques immeubles collectifs isolés. Le tissu qui domine ici, même s'il est contrôlé par un tracé viaire hiérarchisé, reste tributaire d'un découpage parcellaire assez lâche, de superficie moyenne importante, associé à une faible continuité bâtie. Les choix d'organisation du site ainsi que les options typologiques du projet s'efforcent de constituer une micro urbanité domestique, plus dense et plus compacte que celles des lotissements proches, sans pour autant rompre totalement avec la spatialité propre des tissus pavillonnaires. La mise en valeur des espaces naturels dégagés au centre du dispositif et offerts à l'usage collectif des habitants de l'opération est l'un des apports majeurs de cette démarche.

Approche environnementale

Les murs à ossatures bois sont respirants, ils permettent une régulation naturelle de l'hygrométrie d'un logement. Complétés

par une VMC hygroréglable, ils conservent les logements sains et diminuent les risques de moisissures. Ce facteur est essentiel depuis que les nouvelles normes ont augmenté les exigences de perméabilité à l'air des bâtiments. Les dispositifs de construction bois (planchers et séparatifs de logement) ont une faible performance acoustique. Sans mise en oeuvre de dispositifs coûteux, les exigences de confort acoustique modernes sont difficilement atteignables. Les planchers et les murs séparatifs du bâtiment collectif et des logements superposés sont donc en béton. La diminution du béton armé et du lamellé-collé au profit de bois d'œuvre réduit sensiblement la quantité d'énergie grise.

Descriptif technique

La structure porteuse de l'immeuble collectif est établie sur une trame de refends transversaux en béton de 3 et 4 m d'entre-axe. Elevé sur un soubassement filant en brique de hauteur d'allège, l'enveloppe en revanche est constituée de panneaux légers d'ossature bois remplis de laine minérale, revêtus à l'extérieur d'un bardage en Douglas (alternant lames verticales et horizontales étroites) et d'une plaque de plâtre à l'intérieur.

Les châssis des fenêtres sont en Mélèze et pourvus de double vitrage à faible émissivité.

Les parois de façades des maisons sont réalisées en panneaux d'ossature, revêtus d'un bardage extérieur de lames verticales en Douglas. Le bardage bois a reçu un traitement par imprégnation qui le protège de la pluie et des auréoles dues à l'humidité.

Structure - ESSENCE LOCALE

Structure verticale : Panneau ossature bois
Structure horizontale : Plancher mixte bois-béton
Charpente : Charpente traditionnelle
Essence : Douglas
Provenance : Haut Beaujolais

Revêtement extérieure - ESSENCE LOCALE

Revêtement bois ou dérivés : Lame bois massif
Revêtement minéral : Brique
Finition / traitement : Lasure
Essence : Douglas
Provenance : Haut Beaujolais

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie extérieure : Brise soleil bois, Menuiserie bois, Volet bois
Essence : Mélèze, Douglas
Essence locale : Oui
Provenance : Haut Beaujolais
Menuiserie intérieure : Escalier bois, Porte bois
Essence : Hêtre



Les lauréats

Logements collectifs et groupés

Mention individuel neuf



La Lanterne

Lieu : Les Lilas (93)

Date de livraison : 2014

Surface de plancher : 45 m²

Maître d'oeuvre : arba (75)

Maître d'ouvrage : Privé

Coût total : 85 000 € HT

Coût du lot bois : 45 000 € HT

Certification des bois : PEFC

Entreprise(s) bois :

Menuiserie Joly et Colas (02)

Bureau d'Etude structure :

BET SBM (07)

Notice architecturale

Implantée en limite de parcelle, cette petite construction est destinée à un père réalisateur de cinéma, au rez-de-jardin, et à sa grande fille, à l'étage. Les deux lieux, indépendants, sont mis en relation par un patio et un escalier extérieur.

Cette construction est dessinée comme un objet abstrait, constitué d'une série d'écrans réglables, et traversé par le jardin. La nuit, il se transforme en lanterne qui éclaire discrètement le jardin.

Afin de profiter du soleil du Sud sans créer de vis-à-vis sur la parcelle voisine, et répondre ainsi à la réglementation, un patio lumineux bordé d'un écran de verre dépoli s'intercale entre la maison et la limite de propriété. Ce patio, lieu de vie et de circulation entre dehors

et dedans, contribue à brouiller la limite intérieur/extérieur. Une très petite intervention, transforme ainsi radicalement l'ambiance d'un jardin.

Approche environnementale

Cette maison est conçue selon les principes de l'architecture bio-climatique. Sa petite taille et sa compacité sont ses premières qualités pour réduire son empreinte écologique -tous les usages de la maison sont condensés sur une petite surface de plancher-.

L'effet de serre est ici utilisé en deux séquences : dans le patio abrité du vent il procure aux personnes, les journées ensoleillées d'hiver, une douce sensation de chaleur (l'été, on se protège du soleil haut par des stores tendus entre la maison et la super-structure), et dans la maison grâce aux grandes baies de la façade Sud. En déportant à l'extérieur l'escalier et son palier dans le patio lumineux, le lieu de la maison est étendu au delà de l'emprise chauffée. On donne ainsi à habiter le jardin et le site, plutôt que la petite maison.

Descriptif technique

La construction est posée sur une dalle béton laissée brute. Les murs ossature bois périphériques portent les planchers bois de l'étage et du toit terrasse. La façade Sud est doublée par une superstructure en acier galvanisé qui comprend l'escalier et son palier et une paroi de verre dépoli.

Le claire-voie qui passe indifféremment devant les murs pleins, les fenêtres des WC et salles d'eau, et les baies de la façade Nord, permet de maîtriser l'intimité entre petite maison, maison principale et voisinage. La vêtiture et les menuiseries sont en Mélèze d'origine française.

Structure- *ESSENCE LOCALE*

Structure verticale : Panneau ossature bois

Structure horizontale : Solivage traditionnel

Charpente : Charpente traditionnelle

Essence : Sapin

Provenance : Jura

Revêtement extérieur - *ESSENCE LOCALE*

Revêtement bois ou dérivé : Claire-voie

Finition / traitement : Sans finition

Essence : Mélèze

Provenance : Savoie

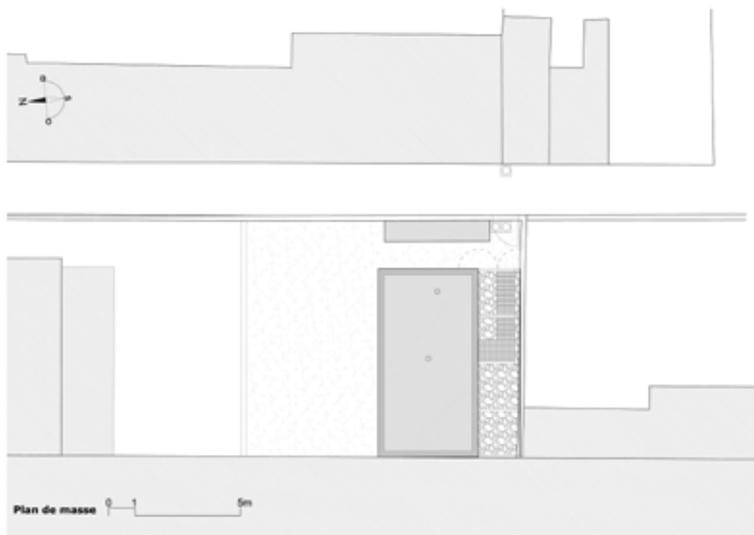
Menuiseries

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois, Volet bois

Essence : Mélèze

Menuiserie intérieure : Revêtement de sol bois

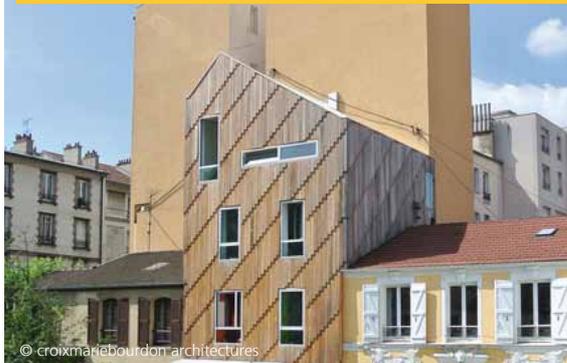
Essence : Chêne



Les lauréats

Logements collectifs et groupés

Mention individuel rénovation



Maison en bois

Lieu : Malakoff (92)

Date de livraison : 2013

Surface plancher : 55 m²

Maître d'oeuvre : croixmariebourdon architectures (75)

Maître d'ouvrage : Sabine et Thomas Bourdon (92)

Coût total : 200 000 € HT

Coût du lot bois : 54 000 € HT

Certification des bois : PEFC

Consommation d'énergie :
85 kWh/m²/an

Entreprise(s) bois :
CharMeBois (91)

Notice architecturale

Le projet concerne la surélévation et l'extension d'une maison de ville bâtie à la fin du XIX^e siècle. La construction exploite l'étroitesse du terrain dans une distribution aérée qui privilégie les dégagements visuels. Elle s'organise sur 4 niveaux de 35 m² chacun.

Le traitement de l'enveloppe en planches de Mélèze propose une modénature dynamique et continue qui associe les pignons à la façade. Le projet prend le parti d'une façade sophistiquée et pérenne qui associe une mise en œuvre soignée et des matériaux bruts.

La maison existante disposait de faibles apports solaires qui ont incité à la recherche d'une volumétrie rayonnante. La toiture se tend vers le Sud et présente des baies qui font pénétrer le soleil

vers l'atelier et les niveaux inférieurs par le biais de trémies généreuses.

Approche environnementale

La structure bois a été choisie pour ses qualités techniques, économiques et environnementales (faible surcharge, matériaux sains, chantier propre, délais). Le programme et le parti du projet imposaient des ouvrages simples et économiques capables de franchir de grandes portées.

La technicité du projet et la structure bois se font cependant oublier à l'intérieur pour souligner le travail de la lumière naturelle et l'évidence des volumes.

Matériaux sains de provenance européenne, sur-isolation et limitation des besoins de chauffage, dispositions bioclimatiques (optimisation des apports naturels : soleil, ventilation naturelle).

Structure - ESSENCE LOCALE

Structure verticale : Poteau poutre

Structure horizontale : Solivage traditionnel

Charpente : Charpente traditionnelle, Caisson de toiture

Essence : Pin

Provenance : France

Revêtement extérieur - ESSENCE LOCALE

Revêtement bois ou dérivé : Lambe bois massif

Autres revêtement métallique : Bac acier

Finition / traitement : Sans finition

Essence : Mélèze

Provenance : France

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie intérieure : Escalier bois, Porte bois, Revêtement de sol bois

Essence : Chêne

Provenance : France

Aménagement extérieur - ESSENCE LOCALE

Aménagement extérieur : Aménagement paysager

Essence : Mélèze

Provenance : France



Les lauréats

Transformation de l'existant

1^{er} prix



Groupe scolaire F. Dorléac

Lieu : Paris (75)

Date de livraison : 2014

Surface plancher : 8 000 m²

Maître d'oeuvre : DE-SO (75)

Maître d'ouvrage : Ville de Paris (75)

Coût total : 17 400 000 € HT

Coût du lot bois : 750 000 € HT

Quantité de bois consommé :
23 dm³/m² shon m³

Consommation d'énergie :
49,10 kWh/m²/an

Entreprise(s) : LIFTEAM (37)

Bureau d'étude structure :
TEC BOIS (78)

Bureau d'étude thermique :
BETOM (78)

Economiste : BETOM (78)

Notice architecturale

Le principe constructif pour la restructuration et la reconstruction est commun, dû à une situation et une typologie analogue : bâtiments linéaires orientés E/O. Les façades sont conçues épaisses pour recevoir les gaines de soufflage du double-flux et les protections solaires. Le bois utilisé pour la charpente des façades (montage en atelier, limitation des ponts thermiques, simplicité d'assemblages) est également utilisé en résille brise-soleil (tasseaux bruts de sciage). Les planchers et plafonds prolongent l'utilisation de ce matériau en habillage (faux-plafonds acoustiques) et en structure (planchers collaborants bois-béton). Le bois est non traité, destiné à griser en extérieur. Seules, les châssis menuisés en bois-alu sont vernis. Le projet affiche une rusticité des matériaux et une sophistication de mise en oeuvre. Les matières dominantes sont le bois et le béton.

Approche environnementale

Répondre à un enjeu environnemental c'est travailler différemment.

Pour ce projet, la maîtrise d'oeuvre s'est efforcée de fusionner les lots dits « techniques » et « architecturaux ». L'expression architecturale correspond à la pertinence technique. L'enveloppe est considérée comme « technique » ; chaque élément correspond à une fonction.

Le projet utilise des matériaux courants dans la construction aux coûts d'investissement connus et compétitifs.

La ventilation des façades Est et Ouest des bâtiments reçoivent dans leur épaisseur le circuit des réseaux de gaines VMC de soufflage. Le principe de ventilation est réalisé par un soufflage dans l'allège basse des façades (gainés circulant dans les poutres-caissons en treillis bois, support des façades) et une reprise en imposte des parois donnant sur la circulation. Ce principe assure un parfait balayage des espaces et un confort optimal.

Descriptif technique

Le projet du bâtiment de la maternelle propose des solutions constructives performantes, économiques issues d'optimisations, tant géométriques qu'énergétiques.

L'enjeu de performance énergétique a impliqué une réponse globale et rationnelle pour l'enveloppe des bâtiments. Sachant que la ventilation double-flux implique un encombrement important de gaines dans les bâtiments, le projet met à contribution la façade pour libérer les espaces intérieurs et décline 2 objectifs :

- Ne pas pénaliser la hauteur du bâtiment par des pléniums dans les classes, utiliser l'inertie thermique du plancher (école maternelle)
- Ne pas rabaisser les faux plafonds existants par le passage de gaines (écoles élémentaires).

Structure

Structure verticale : Poteau poutre

Structure horizontale : Plancher mixte bois-béton

Charpente : Charpente industrielle

Essence : Pin

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Bardeau bois, Claire-voie, Lame bois massif

Revêtement minéral : Brique

Autres revêtement métallique : Bac acier

Essence : Pin

Menuiseries

Menuiserie extérieure : Menuiserie mixte

Essence : Pin

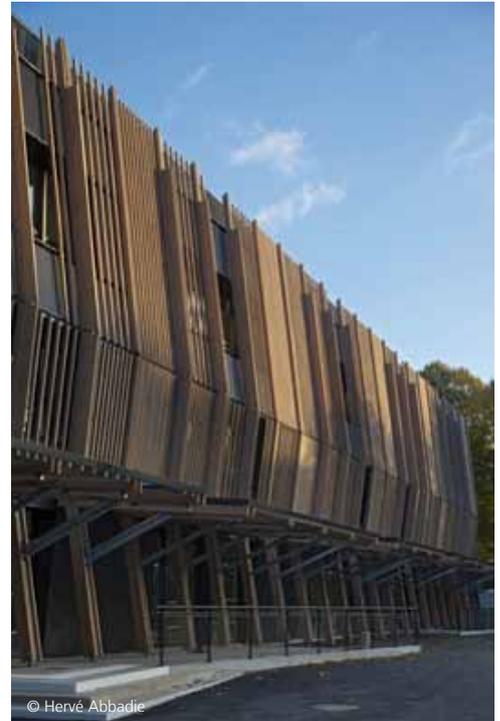
Menuiserie intérieure : Revêtement de plafond bois

Essence : Pin

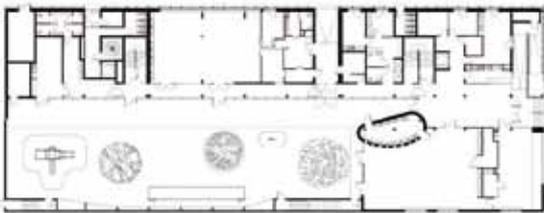
Aménagement extérieur

Platelage/Terrasses bois, Aménagement paysager

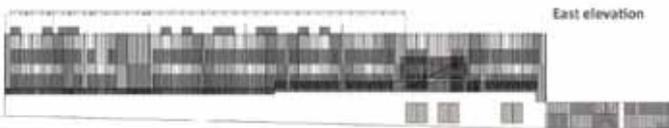
Essences : Pin



Level 1



Ground level



East elevation

Les lauréats

Transformation de l'existant

2^{ème} prix



6 logements BBC

Lieu : Follainville-Dennemont (78)

Date de livraison : 2012

Surface plancher : 364 m²

Maître d'oeuvre : H=L Architecture (78)

Maître d'ouvrage : Mantes en Yvelines Habitat (78)

Coût total : 712 000 € HT

Coût du lot bois : 170 000 € HT

Quantité de bois consommé : 39 m³

Certification des bois : Autre

Consommation d'énergie : 63 kWh/m²/an

Dont chauffage : 40 kWh/m²/an

Labels : Label BBC - Effinergie

Entreprise(s) bois : Vaninetti (78)

Bureau d'étude structure :
TechTonique (92)

Bureau d'étude thermique :
Cardonnel (91)

Economiste :
H=L Architecture (78)

Notice architecturale

Le terrain est situé au centre du village de Follainville-Dennemont. Une ferme à restaurer composée d'une grange R+1+C et de ses annexes.

Le projet répondait à un appel à projet du PNR du Vexin et a été financé en ce sens.

Le plan de masse a été composé en fonction des bâtiments existants, en réservant la cour de ferme pour les piétons et les vélos. Le parking est aménagé en bordure Est du terrain.

Pour une bonne insertion dans le site, les bâtiments annexes sont reconstruits à R+C seulement, avec des décalages pour amener la lumière dans les logements.

La grange, dont le pignon est mitoyen du domaine public, a conservé son aspect originel avec un enduit à la chaux. Nous avons construit une ossature bois intérieure, isolée en ouate de cellulose insufflée. Cette ossature porte les planchers intermédiaires, sans aucun pont thermique.

Une cage d'escalier, en ossature bois, a été créée en façade Nord de la grange pour desservir les logements : une boîte en bois, largement vitrée, collée au mur en pierres.

Un cadran solaire a été reconstitué en façade Sud.

Approche environnementale

Le bois a été choisi pour plusieurs raisons :

- La suppression totale des ponts thermiques
- Le confort apporté par le matériau
- La faible épaisseur des structures
- Le chantier propre

La conception bioclimatique se traduit par une bonne orientation des logements, les séjours étant orientés Sud ou Ouest et largement vitrés.

Descriptif technique

- Murs existants en pierre 50 cm
- Dalle béton isolée à rez de chaussée
- Chapes flottantes isolées dans les étages

- Ossature bois en 14 cm
- Isolant ouate de cellulose insufflée 14 cm
- Isolant des rampants de toit 30 cm
- Menuiseries bois double vitrage gaz argon

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois, Poteau poutre

Structure horizontale : Solivage traditionnel

Charpente : Charpente traditionnelle



Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Lame bois massif, Panneau de synthèse ou composite

Revêtement minéral : Enduit

Finition / traitement : Sans finition, Crépi RPE

Menuiseries

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois, Volet bois

Essence : Mélèze

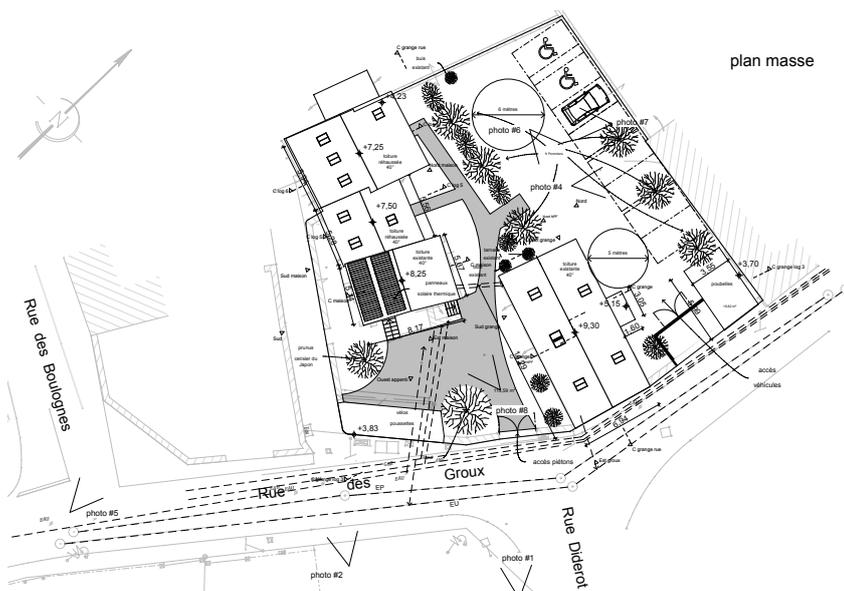
Menuiserie intérieure : Escalier bois, Porte bois

Essence : Tauari



Aménagement extérieur

Aménagement paysager



Les lauréats

Transformation de l'existant

Mention spéciale



Au Bon Coin

Lieu : Saint-Denis (93)

Date de livraison : 2014

Surface plancher : 250 m²

Maître d'oeuvre : Atelier d'Architecture RAMDAM (75)

Maître d'ouvrage : SCI Au Bon Coin (78)

Coût total : 400 000 € HT

Coût du lot bois : 160 000 € HT

Certification des bois : PEFC

Entreprise(s) :

ApijBat (93)

Bureau d'étude thermique :

Bureau Thermidor (69)

Economiste :

Isabelle Casalis (44)

Notice architecturale

L'immeuble existant, datant du début du siècle dernier est emblématique des berges du canal Saint-Denis. L'angle qu'il constitue entre le canal et les rues du quartier résidentiel en font un repère incontournable au bord de l'eau. Célèbre pour avoir été photographié par Robert Doisneau en 1945, il a suscité un vif intérêt de la mairie, des Bâtiments de France, et des associations riveraines.

Dédié au logement social, le projet de restructuration s'accompagne d'une extension contemporaine à ossature bois qui se développe au dos de l'immeuble existant. Les deux édifices se nourrissent l'un l'autre dans un dialogue enrichissant. L'extension assume son rôle de marqueur en proposant un nouveau profil capable de préserver la proue des évolutions

prochaines du reste de l'îlot. Les deux édifices se complètent pour produire une nouvelle iconographie au lieu.

Approche environnementale

Le projet a été l'occasion d'élaborer une réflexion d'ensemble sur les matériaux utilisés, leurs techniques de transformation, leur provenance, leur mise en œuvre, leur pérennité et leur possible réemploi. Cette logique cyclique a guidé les choix aussi bien dans la revalorisation du bâtiment existant que dans la conception du bâtiment neuf.

Les matériaux utilisés dans l'extension sont non-traités et 100% issus de la filière bois et du recyclage. Leurs assemblages simples garantiront une déconstruction facilitée et un réemploi direct, permettant d'inscrire le bâtiment dans un processus de recyclage. Dans un souci d'économie de moyens et de matière, un réemploi optimal de l'existant, en ne déconstruisant que ce qui était nécessaire, a été privilégié.

Matériau marquant du passé industriel de Saint-Denis la brique d'origine a fait l'objet d'une restauration et d'une revalorisation.

Descriptif technique

- Utilisation de bois naturellement classe 3 (non traité): Sapin Douglas pour l'ossature, Epicéa pour les planchers massifs, Mélèze pour le bardage et les menuiseries de l'ensemble du bâtiment.
- Isolation entre montant d'ossature: ouate de cellulose 145 mm
- Isolation extérieure faisant pare-pluie: fibre de bois 35 mm
- Contreventement intérieur faisant frein-vapeur: OSB
- Isolation de la toiture: ouate de cellulose 300 mm
- Étanchéité: membrane EPDM + couvertines zinc

Structure - ESSENCE LOCALE

Structure verticale : Panneau ossature bois

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Charpente : Caisson de toiture

Essence : Douglas, Epicéa

Provenance : Scierie Morel, bois provenant de l'Aube et de Seine-et-Marne

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Lame bois massif, Panneau contreplaqué

Finition / traitement : Sans finition

Essence : Mélèze, Pin

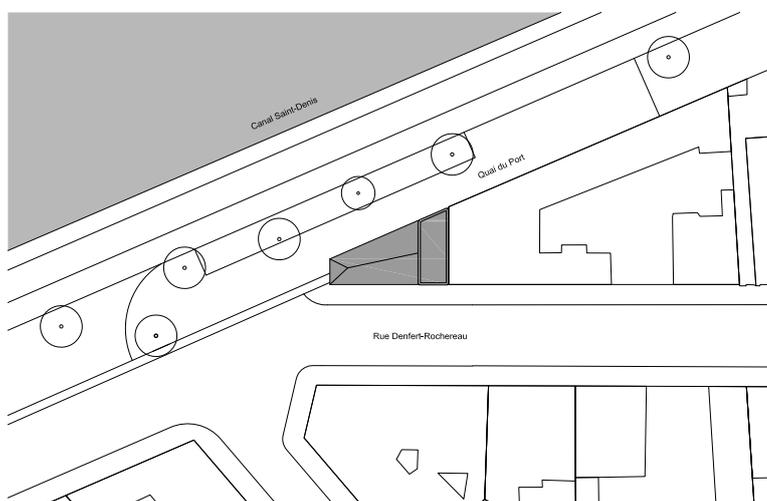
Menuiseries

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois

Essence : Mélèze

Menuiserie intérieure : Escalier bois, Porte bois

Essence : Sapin



Les lauréats

Transformation de l'existant

Mention spéciale



Groupe scolaire et centre multimédia

Lieu : Paris (75)

Date de livraison : 2013

Surface plancher : 4 323 m²

Maître d'oeuvre : F. Bulle Architecte & associés (92)

Maître d'ouvrage : Ville de Paris (75)

Maître d'ouvrage délégué : DPA / ACOP (75)

Coût total : 8 160 000 € HT

Coût du lot bois : 1 855 486 € HT

Quantité de bois consommé : 180 m³

Certification des bois : PEFC

Consommation d'énergie : 65 kWh/m².an

Labels : Label BBC - Effinergie

Entreprise(s) bois :

Construction Millet Bois (79)

Bureau d'Etude structure :

SIBAT (75)

Bureau d'étude thermique :

SIBAT (75)

Economiste :

SIBAT (75)

Notice architecturale

Au coeur d'un tissu de faubourg parisien, un groupe scolaire s'étire tout en longueur. Une école élémentaire existante à repenser en termes de fonctionnement, d'accessibilité et de sécurité, un espace restauration à construire, un centre multimédia à créer, des espaces récréatifs à dessiner. Le programme s'impose d'autant plus complexe que l'opération en milieu occupé appelle quelques précautions et un «timing» scolaire toujours redoutable. Il invite à l'identification d'une cohérence globale fonctionnelle certes, mais aussi urbaine et architecturale qui ne pourra s'inscrire dans la réalité que si l'outil pédagogique ici inventé s'impose par sa lisibilité, que si l'image architecturale là concoctée s'impose comme le fruit d'une association tripartite entre une intervention respectueuse, une réhabilitation attentive et une création résolument contemporaine.

Approche environnementale

Le bâtiment d'entrée, l'école Jules Ferry, les détails soignés de ses façades de brique, la luminosité de ses larges circulations, les hauteurs sous plafond de ses salles sont visités avec le plus grand respect.

Le bâtiment de fond de parcelle, à la structure béton lourdement

réhabilitée pour accueillir un nouvel outil tourné vers les activités multimédias, est réécrit dans son apparence avec plus de légèreté, plus d'ambitions bioclimatiques, dans le respect du Plan Climat de la ville de Paris.

Quant au bâtiment de cœur d'îlot, nouvellement construit pour abriter des activités collectives et pédagogiques (déjeuner, lire, dessiner, chanter), il s'impose comme la clé de voûte de l'architecture des lieux, le liant indispensable entre les différentes époques bâties.

Descriptif technique

Un liant qui s'exprime en bois pour la spatialité qu'il crée, mais aussi pour ses détails, son toucher, son odeur... pour ses qualités en résumé d'outil pédagogique.

Un liant d'autant plus fort que sa simplicité formelle déclinée sur deux niveaux a permis de libérer au sol des espaces extérieurs indispensables à une hiérarchisation des cours - de l'école avec ses platanes, du restaurant avec son sol sportif, du centre multimédia avec son aire de détente...

Mais un liant également libéré de toute contrainte d'accessibilité puisque sa densité a aussi permis d'inscrire sur toute la longueur de la passerelle une voie de desserte offerte aux livraisons, aux pompiers, mais pouvant aussi garantir la possible autonomie du centre multimédia.

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois, Poteau poutre

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Essence : Epicéa

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Lambe bois massif

Autres revêtement métallique : Zinc

Finition / traitement : Sans finition

Essence : Mélèze

Menuiseries

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois

Essence : Mélèze

Menuiserie intérieure : Cloison bois, Porte bois, Revêtement de plafond bois, Revêtement mural bois

Essence : Mélèze



Les lauréats

Aménagement intérieur



1^{er} prix

Groupe scolaire Aimé Césaire

Lieu : Brétigny-sur-Orge (91)

Date de livraison : 2013

Surface plancher : 4 240 m²

Maître d'oeuvre : TOA architectes associés (93)

Maître d'ouvrage : Ville de Brétigny-sur-Orge (91)

Architecte d'intérieur : TOA architectes associés (93)

Coût total : 8 700 238 € HT

Coût du lot bois : 1 006 000 € HT

Quantité de bois consommé : 254,4 m³

Certification des bois : PEFC, FSC

Consommation d'énergie :

Partie neuve : Cep = 70 kWhEP/m².an

Partie rénovée : Cep = 75 kWhEP/m².an

Dont chauffage :

Partie neuve : Cep = 36 kWhEP/m².an

Partie rénovée : Cep = 27 kWhEP/m².an

Entreprise(s) : Gagneraud (95) ;
Lifteam (94); Bouget (91)

Bureau d'Etude structure :
EVP (75)

Bureau d'étude thermique :
CFerm (75)

Economiste :
MDetc (75)

Notice architecturale

Dans le quartier Clause Bois-Badeau, en bordure de la vallée de l'Orge, le groupe scolaire Aimé Césaire s'insère dans le parcellaire en lanières caractéristique de l'activité agricole passée et met en tension la ville constituée et le parc.

Sur le parc, le volume se soulève pour donner à voir le grand paysage.

Le groupe scolaire est distribué autour de ses vides que sont les cours des écoles élémentaire et maternelle, afin de favoriser l'expression d'un équipement public, perçu comme une seule et même entité dont la composition fédère trois éléments :

- le bâti existant restructuré portant en lui la mémoire des graineteries Clause ;
- le bois, à l'image d'une architecture contemporaine à forte valeur ajoutée environnementale, en relation avec l'esprit du site ;
- le filtre de verre sérigraphié, qui à la manière d'un ruban déroulé est tendu entre cours et avenue.

Approche environnementale

Le projet privilégie un système constructif unitaire en bois, pour la façade, la charpente, les planchers, mais également pour la vêtue Mélèze, les menuiseries extérieures, les cloisons et le mobilier intégré. Les planchers de bois de type O'portune offrent un aspect fini aux plafonds dont la matière et la géométrie participent à un traitement qualitatif des ambiances visuelles et acoustiques, ainsi qu'à la qualité

de l'air grâce à l'absence de faux plafonds. Le mobilier d'agencement permet d'optimiser le traitement qualitatif et unitaire des espaces en recréant un univers apaisé et propice à l'étude.

Derrière son filtre de verre sérigraphié, profitant des apports solaires d'une exposition Sud-Est, la circulation de l'école élémentaire est proposée comme une « serre chaude », espace tempéré mais non chauffé : rayonnement solaire en hiver et ventilation naturelle en été.

Descriptif technique

Pour une recherche de performances environnementales et, compte tenu de l'échelle du bâtiment (RDC et R+1) ainsi que des caractéristiques du site, il a été privilégié un système constructif unitaire en charpente bois pour l'enveloppe du bâti (façades et couverture) avec un parement de façade en lattis de Mélèze.

Privilégiant, de fait, la filière bois et afin de ne pas multiplier les compétences requises, dans l'idée de concentrer

les savoir-faire, il sera également proposé de réaliser l'ensemble du second œuvre (cloisons et façades intérieures) en bois (finition naturelle). L'ensemble des menuiseries est proposé en Alu / Bois, additionné d'un parement en aluminium des tableaux et voussures pour la pérennité et le traitement des encadrements de baies. Les toitures réalisées en plateaux bois de type O'portune offrent un aspect fini.

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois, Poteau poutre

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Charpente : Charpente traditionnelle, Caisson de toiture

Essence : Pin

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Claire-voie

Autres revêtement métallique : Bac acier

Finition / traitement : Sans finition

Essence : Mélèze

Menuiseries

Menuiserie extérieure : Menuiserie mixte, Mur rideau bois

Essence : Pin, Chêne

Menuiserie intérieure : Cloison bois, Porte bois, Revêtement de plafond bois, Revêtement de sol bois

Essence : Pin, Mélèze

Aménagement extérieur

Aménagement paysager, Mobilier urbain

Essence : Robinier, Pin

Aménagement intérieur

Dans la continuité du projet bois et sa logique unitaire, le cloisonnement des salles de classes a été entièrement réalisé en ossature bois et parement en panneaux de 3plis Mélèze. Ces cloisons peuvent être résistantes au feu et acoustiques, sans utilisation de plaques de plâtre. Intégré visuellement au cloisonnement, l'ensemble des rangements a été conçu spécifiquement selon les besoins de l'opération, également en panneaux de 3plis Mélèze. Rangements, plans de travail avec évier, vestiaires, présentoirs de la bibliothèque, casiers, etc, optimisent l'aménagement intérieur et créent une ambiance visuelle et acoustique apaisée.

Dans une logique environnementale prenant en compte la qualité de l'air et la maintenance, les parements des cloisons comme ceux des meubles d'agencement sont laissés bruts, permettant un entretien facile grâce à un ponçage ponctuel.

Essence : Mélèze



© Frédéric Delangle - Photographe



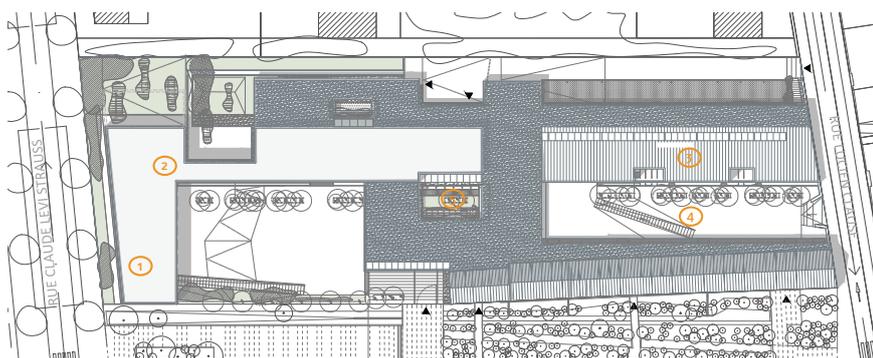
© Frédéric Delangle - Photographe



© Frédéric Delangle - Photographe



© Frédéric Delangle - Photographe



Les lauréats

Aménagement intérieur

2^{ème} prix



© Fred Toulet

Appartement C

Lieu : Paris (75)

Date de livraison : 2014

Surface plancher : 34 m²

Maître d'oeuvre : SCHEMAA (75)

Maître d'ouvrage : Geoffroy CHAMBRE (75)

Architecte d'intérieur : SCHEMAA (75)

Coût total : 50 000 € HT

Pourcentage d'utilisation du bois : 60 %

Entreprise(s) bois : AMG - SARL
Agencement Menuiserie Générale (95)

Notice architecturale

Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension d'un appartement situé dans le 17^{ème} arrondissement à Paris.

La surface existante de 30 m² est totalement repensée et complétée par un espace supplémentaire aménagé dans les combles.

L'idée du projet est de structurer l'espace intérieur par des bandes fonctionnelles en trois dimensions. Elles intègrent des

rangements et rendent identifiable chaque entité de l'habitation : l'entrée, la cuisine et le séjour - salle à manger.

Aménagement intérieur

L'espace intérieur est structuré par des bandes fonctionnelles en 3 dimensions.

La première bande fonctionnelle s'intercale entre la zone d'entrée et le séjour. Elle intègre des placards de rangement et les mobiliers de cuisine et s'oriente des deux côtés. Des panneaux en Epicéa positionnés aux murs, au sol et au plafond viennent parfaire cette unité fonctionnelle.

La seconde bande se matérialise par un escalier à pas japonais qui mène à l'espace chambre-dressing des combles. La sous-face de l'escalier est aménagée en meubles de rangements. Le prolongement de l'escalier au sol, aux murs et au plafond par des panneaux en Epicéa permet d'accentuer et de mettre en valeur la relation entre les deux niveaux du logement.

La table à manger imaginée pour ce logement de surface réduite est démontable. Elle est accrochée au mur et peut être montée facilement par simple emboîtement des pieds.

Essence : Epicéa

Menuiseries

Menuiserie intérieure : Revêtement de sol bois, Revêtement mural bois

Essence : Epicéa, Chêne



© Fred Toulet



© Fred Toulet

Les lauréats

Aménagement intérieur

Mention mobilier



1 table - 6 aménagements

Lieu : Montrouge (92)

Date de livraison : 2014

Surface plancher : 66 m²

Maître d'oeuvre : Les ateliers Tristant & Sagitta (75)

Maître d'ouvrage : Synadic (92)

Architecte d'intérieur : Les ateliers Tristant & Sagitta (75)

Coût total : 26 250 € HT

Pourcentage d'utilisation du bois : 98 %

Certification des bois : PEFC

Entreprise(s) bois :

Cardew Bonniot - Entreprise de Menuiserie (94)

Notice architecturale

Le projet est composé d'une table de réunion, une cuisine et une penderie. Ce mobilier est modulable et permet de créer six aménagements pour six usages différents.

Aménagement intérieur

Conception du mobilier d'une salle de réunion située au cœur d'un immeuble de 5 000 m² bureaux. Le projet a pris forme suivant deux éléments majeurs : l'identité de la maîtrise d'ouvrage

et ses besoins.

Il s'agit de l'Association Nationale des Chefs d'établissements Catholiques du second degré. Nous avons tenté à travers le projet de communiquer une image à la fois intemporelle et dynamique. Ainsi l'écriture du mobilier est sobre. Il est réalisé avec des matériaux appartenant au passé comme au futur. Du cuir, du bois massif, aux inscriptions tantôt sculptées, tantôt pyrogravées. Le projet adapte et manipule l'espace pour les besoins de l'Association. Le programme initial était la création d'une salle de réunion pour accueillir une fois par mois les 22 personnes siégeant au conseil d'administration. Ce programme mobilisait une surface importante pour une durée d'utilisation courte. Créer une table de réunion modulable a permis de répondre à d'autres besoins soit journaliers soit hebdomadaires : un espace de restauration convivial, un espace adapté à des formations ou encore deux salles de réunion. Les bibliothèques montées sur roulettes pivotantes et s'encastrent, permettant ainsi de créer deux espaces aux accès séparés.

Essence : Chêne

Provenance : Île-de-France



Le Jury



Paul-Etienne Davier

Directeur, AI environnement

Paul-Etienne Davier est gérant fondateur du bureau d'ingénierie environnementale et fluides AI Environnement depuis 2008.

Membre de l'ICEB, du Cinov, Breeam Assessor et adhérent de Négawatt, depuis la création de la structure, il n'a cessé de pousser l'innovation dans sa structure et dans le secteur du bâtiment autour de trois axes principaux :

- la sobriété énergétique et la performance réelle d'exploitation des bâtiments ;
- le confort, le bien-être des occupants, la désirabilité d'une construction ;
- la maîtrise du carbone, l'éco-responsabilité et la durabilité des matériaux d'une construction ;

Le bois est pour lui une évidence et une réponse aux enjeux de la transition énergétique. Une évidence d'abord, car en tant qu'artisan refoulé, il aurait aimé le façonner et le travailler et a toujours eu un attrait pour son aspect chaleureux, son esthétique proche de la nature dont il souhaite préserver l'équilibre.

Une réponse ensuite aux enjeux énergétiques et climatiques, car le bois est un matériau qui permet le stockage du carbone dans son processus constructif, une meilleure maîtrise techno-économique de la construction basse énergie à coût maîtrisé, et un confort souvent accru pour les occupants.

Au sein du jury des Trophées Bois, c'est donc naturellement qu'il a cherché à mettre en avant les bâtiments anticipant les exigences de 2020 visant des bâtiments tendant vers le zéro carbone et le zéro énergie. Il a été particulièrement attentif à l'esprit d'une approche énergétique et environnementale transversale et rigoureuse fusionnant un aboutissement technique et architectural pour les projets. Cela notamment en appréhendant le respect d'une démarche Négawatt tendant vers la conception passive et un niveau performant d'étanchéité à l'air, tout en ménageant de la place aux innovations techniques maîtrisées et adaptées, dans le souci d'éviter toute contre-référence.



Magali Dormergue

Responsable patrimoine, Mairie de Paris, direction du Patrimoine et de l'Architecture

Ingénieur en chef à la Ville de Paris, Magali Dormergue a conduit de 1998 à 2003 des opérations de rénovation dans les équipements sportifs parisiens avant de rejoindre la Direction de la Propreté et de l'Eau comme conseillère scientifique et technique auprès du directeur jusqu'en 2010. Elle est actuellement responsable de la Section Réglementation et Développement à la Direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA) de la Ville de Paris. La DPA assure la sécurité et l'entretien de 3 600 bâtiments municipaux. De la conception à la livraison, elle réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation. •••

Le Jury

- Elle veille au respect des engagements environnementaux et à l'équilibre qualité-coût-délais.

Le matériau bois utilisé comme élément de structure, d'isolation ou de finition présente de nombreux avantages pour la construction. Propice à la préfabrication, il permet de réduire les durées de chantier et d'intervenir sur des parcelles difficiles d'accès. Du point de vue du développement durable, ce matériau renouvelable est également un atout puisqu'il joue un rôle de séquestration de CO₂ et réduit l'énergie grise de la phase construction du bâtiment. Sous forme d'isolant, il offre une alternative intéressante aux solutions minérales.

Participer aux trophées bois Île-de-France est une expérience enrichissante qui permet d'échanger avec d'autres professionnels du bâtiment et de partager des points de vue et des retours d'expériences. C'est également l'occasion de se pencher sur des constructions aux orientations architecturales très différentes dans la manière d'utiliser le matériau bois.

En mettant à l'honneur des réalisations de qualité, les Trophées Bois Île-de-France valorisent la filière bois pour la construction et notamment la filière régionale qui est souvent privilégiée par les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage qui participent à ces trophées.



Christine Fath

Vice-présidente, CFAI

Christine FATH, architecte d'intérieur diplômée de l'école CAMONDO en 1984. Exerçant le métier d'architecte d'intérieur depuis en profession libérale. J'intervient dans tous types de bâtiments et pour des destinations de lieux très variés, telle que bureaux, appartement, maison individuelle, lieux de loisir tel que le golf : Club house de golf et hôtellerie restaurants, etc...

Parallèlement je suis active au sein du Conseil Français des Architectes d'Intérieur, pour lequel j'effectue toutes sortes de missions, telle que Secrétaire générale pendant plusieurs années, puis présidente de la commission de reconnaissance de compétence, et actuellement vice présidente de l'association.

Aujourd'hui, près de 1000 architectes d'intérieur exercent leur métier suivant les critères définis par le Conseil Français des Architectes d'Intérieur (CFAI). Association régie par la loi de 1901, le CFAI n'a aucune perspective lucrative : son rôle se limite à la reconnaissance du métier d'architecte d'intérieur en s'appuyant sur la compétence professionnelle individuelle. Plus de 2000 dossiers ont été examinés par les commissions du CFAI depuis son origine, ce qui a permis de qualifier plus de 1300 professionnels. Par ailleurs, 900 étudiants issus des écoles dont le diplôme est reconnu par le CFAI, ont obtenu le statut de Capacitaire à l'issue de leurs études.

Créer un espace, à l'intérieur du cadre bâti, c'est respecter l'architecture en la menant à son terme. C'est analyser les contraintes d'un bâtiment à une échelle différente de celle •••

Le Jury

- de l'architecte : celle de l'individu. Mais c'est aussi valoriser son utilisation sur une durée particulière : celle de l'instant. Ainsi l'architecte d'intérieur, au cœur de l'architecture, cerne les territoires et définit les trajectoires empruntées par l'être humain. Capable de concevoir aussi bien un espace intelligent, d'aborder les problématiques d'image ou d'ambiance, que de résoudre le détail de jonction entre deux matériaux, c'est un créateur polyvalent qui assure la maîtrise d'œuvre de ses réalisations.

C'est donc tout naturellement que l'architecte d'intérieur est amené, très souvent à utiliser le bois dans ses projets. Aussi bien, quand il est déjà utilisé dans la structure même du bâtiment, que pour les aménagements des espaces intérieurs et des agencements spécifiques au projet.

Le bois, matériau naturel, aux multiples qualités et possibilités, non seulement structurelles, mais matériau isolant, chaud dans son aspect et sa texture est en plus très décoratif.

C'est pour moi le matériau incontournable et je l'utilise dans tous mes projets, sous différentes formes.

Alors que nous avons eu une demande du CNDB au CFAI pour faire partie du jury de ce trophée, je me suis proposée, car j'étais très curieuse de voir tous les projets proposés. Ils étaient en effet très variés, tant dans leur ampleur que dans l'utilisation faite du bois. Du plus grand au plus petit projet présenté, l'utilisation faite du bois était intéressante, et intelligente.

La filière bois est évidemment une filière très précieuse, pour l'environnement, pour le bâti qui de tout temps a utilisé le bois, et la promotion des bois régionaux permet à tout un chacun de se rendre compte de son importance et de ses possibilités. Nous avons de nombreuses essences à portée de main, en France et en région, pourquoi aller chercher au bout du monde ce qui est à notre portée.



Président
du jury

Nicolas Favet

Architecte, Agence NFA architecture

Nicolas Favet a débuté sa carrière d'architecte en Finlande et établi NFA (Nicolas Favet Architectes) à Paris en 1997. Depuis, il a été une figure de proue de l'innovation durable dans la construction et l'architecture. NFA intègre l'ingénierie environnementale au cœur de la création architecturale et a réalisé le premier bâtiment HQE® en France en 1995 et développe aujourd'hui des solutions innovantes de bâtiments «zéro énergie» et «puits de carbone» faisant la part belle à la construction bois. Nicolas Favet est également administrateur de Francilbois.

Ayant vécu en Finlande durant 8 ans, le bois est devenu un matériau familier pour moi. Aussi, en cohérence avec mon approche environnementale, je me suis tout naturellement tourné vers le bois et les matériaux biosourcés pour leur excellent bilan carbone. Le bois dans l'architecture apporte aussi une rigueur constructive qui pousse à la vérité et à la modestie. Le bois est d'ailleurs un des composants essentiels du renouveau de •••

Le Jury

- l'architecture contemporaine en contribuant à créer des ambiances nouvelles de filtres, de limites plus ambiguës, de textures avec une échelle plus humaine qui semblent réconcilier l'architecture et ses usagers. Le nombre de projets pour la petite enfance construits en bois témoigne que lorsque l'architecture veut donner ce qu'elle a de meilleur et de sensible, pour ses enfants, elle construit en bois.

Les Trophées permettent de valoriser la qualité de la construction bois en Ile de France. Cette qualité passe par ce qu'elle a de visible, son architecture avec toutes ses composantes urbaines, typo-morphologiques, esthétiques, fonctionnelles, mais aussi par d'autres dimensions telles que la qualité environnementale intrinsèque des projets présentés, les éventuelles innovations qu'ils développent et la valorisation des filières locales. Ayant toujours considéré ces dimensions indissociables dans ma propre pratique, j'ai été heureux de constater qu'elles étaient présentes sur la majorité des projets présentés : les acteurs qui s'orientent vers la construction bois semblent développer naturellement d'autres dimensions qualitatives dans une approche holistique. C'est dans cette perspective que j'ai abordé l'honneur qui m'a été fait de présider cette session dont le palmarès démontre à la fois une grande qualité architecturale et une éthique rigoureuse à la veille de la COP21.

On dit souvent que le bois n'est pas un matériau de construction pour le milieu urbain. Les Trophées Bois Île-de-France sont là pour démontrer le contraire ! En Île-de-France, on peut se féliciter d'une part du nombre, de la qualité des projets et de leur diversité tant de programme que de situation urbaine : du rural à l'urbain très dense en passant par beaucoup de nuances dans le péri-urbain. De la surélévation de maison, à la construction de grands équipements publics en passant par les logements collectifs, les projets publics ou privés, la construction bois se porte très bien en Ile de France. On peut aussi constater que nombre de projets sont réalisés par des acteurs locaux, ce qui témoigne de la dynamique de la filière régionale. En tant qu'architecte engagé et administrateur de Francilbois, je ne peux que m'en réjouir et être conforté dans le rôle des Trophées Bois pour donner à voir la dynamique de la filière régionale et y contribuer !



Daniel Flachet
Directeur, Paris Charpente

J'ai commencé ma carrière professionnelle en fin de 3^{ème} en intégrant l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir comme Apprenti charpentier. 11 ans plus tard, après de nombreuses expériences dans différentes entreprises en France comme à l'étranger et fort d'un Brevet de Maîtrise, j'intégrai la Société Gauvrit basée dans l'Oise comme Commis. Après deux années, et le départ en retraite de mon employeur, je rejoins en 1997 l'entreprise Paris Charpente basée à Montreuil comme commis et rachète progressivement la société pour en devenir le PDG en 2006.

Notre activité de constructeur bois existe depuis 1910. Tout d'abord sous le nom de la Sté Laubeuf, puis de la Sté Paris Charpente en 1987.

•••

Le Jury

... Nous réalisons :

- des bâtiments en panneau CLT, ossature bois ou poteaux/poutres
- des murs rideau sur bâtiment béton
- des charpente de comble en traditionnelle ou lamellé collé
- des restaurations sur le patrimoine bâti en bois
- des étalements provisoires en mesures conservatoires

Les Trophées bois Île-de-France sont une vitrine importante pour faire connaître les réalisations en bois qui sont exécutées sur la région.

Ma participation et mon implication à ce jury était pour défendre les projets où il y avait une véritable maîtrise technique de la conception à la réalisation ainsi que l'implication d'entreprises régionales ou françaises avec l'utilisation en majorité de bois issu de la filière française. Ces points sont toutefois très difficiles à valoriser au vue de la réglementation de passation des marchés, et de la baisse continue des montants de marchés.



Claire Lanly

Directrice générale Expansiel, Groupe Valophis

Claire Lanly est Directrice générale d'Expansiel Groupe Valophis depuis janvier 2011. Elle a alterné des fonctions territoriales et administratives au sein du MEEDDM et dirigé deux sociétés d'économie mixte en Ile-de-France engagées dans la conduite de projets complexes sur l'habitat privé dégradé, à Clichy-sous-Bois Montfermeil (93) et à la SIEMP à Paris.

Expansiel, qui est le GIE du groupe Valophis, réalise l'ensemble des activités d'aménagement, de construction locative sociale et d'accession à la propriété sécurisée du groupe dans toute l'Ile de France et produit en moyenne plus de 1000 logements par an.

Le bois par son cycle de vie est un des matériaux les plus durables ; c'est la raison pour laquelle Expansiel s'est engagé, dès le début des années 2000, dans diverses opérations pilotes notamment de constructions en bois allant de l'ossature bois, en logements collectif R+4 et en individuel, à des opérations mixtes bois/béton avec façades à ossature bois, ou encore, plus simplement, avec du bois en parement extérieur. A côté d'opérations menées selon les principes de la loi MOP, Expansiel a également testé des opérations en conception/réalisation pour avoir un panel le plus large possible d'expériences de réalisations en bois. L'analyse détaillée de cette dizaine d'opérations, en cours, permettra de mieux orienter les choix pour les nouvelles constructions.

C'est donc naturellement que Claire Lanly a répondu favorablement à l'invitation comme membre du jury des Trophées Bois Ile-de-France et est attentive à toute initiative permettant d'utiliser les essences produites au niveau régional.

Le Jury



Christine Le Nouy

Directrice, CNDB

La mission principale du CNDB est de faire rayonner la filière et le matériau bois, à travers toutes ses expressions. Inscrire la construction bois dans un monde en pleine mutation où le bois à toute sa place. Quelle meilleure communication que «la preuve par l'exemple» ?

Cette initiative commune à Francilbois, FBF et la Région Île-de-France de mettre en place un palmarès est une excellente manière de saluer l'audace des architectes, le savoir-faire des entreprises et des bureaux d'études pour proposer des bâtiments performants, innovants et respectueux de l'environnement.

C'est avec plaisir et conviction que je salue la qualité du travail des lauréats et des équipes qui ont concouru en Île-de-France.



Anne Le Rhun-Habib

Architecte ingénieure territoriale, Région Île-de-France unité Lycée

Architecte de formation, après une expérience en agence je me suis orientée vers la maîtrise d'ouvrage, tout d'abord en tant que responsable du Service Architecture d'une ville puis en tant que responsable du pôle formation architecture-bâtiment au CNFPT, où j'ai en particulier créé une formation HQE diplômante regroupant maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Depuis 2007 j'ai rejoint le Conseil Régional Ile de France au sein de l'Unité Lycées et je suis actuellement en charge d'opérations de constructions neuves et réhabilitation ainsi que de la maintenance.

Le bois a pour moi un sens tout particulier, enfant d'abord, le chantier de construction navale de mon grand-père en Bretagne était mon terrain de jeu. Plus tard, étudiante en architecture, alors que l'enseignement prônait le modernisme et le béton, j'ai eu la chance de découvrir l'architecture d'Alvar Aalto lors d'un voyage en Finlande organisé par l'IFA. Précurseur du développement durable il apportait une autre réponse à la modernité, l'usage et la mise en valeur du bois dans une architecture contemporaine sensible et exemplaire reste une référence.

Si dans les pays nordiques la construction bois était courante, en France le développement de l'architecture bois est relativement récent et la prise de conscience environnementale y a pour beaucoup participé. Alors qu'aujourd'hui nous vivons une véritable crise écologique et qu'il est urgent d'agir. Il est essentiel de développer des pratiques éco-responsables et que tous les acteurs de la construction travaillent ensemble dans une démarche de développement durable cohérente et partagée. S'il est évident que seule la technique ne peut apporter les solutions, le bois participe à cette quête de performance écologique et de respect de l'environnement et apporte une dimension humaine et sensible au projet. ●●●

Le Jury

- Les trophées bois sont l'occasion de récompenser la qualité architecturale et l'innovation constructive et de démontrer que le bois a toute sa place dans une architecture contemporaine participative. Dans un contexte particulièrement difficile c'est aussi l'occasion de valoriser le travail de jeunes équipes et de donner envie aux maîtres d'ouvrage de construire en bois. A titre personnel je suis passionnée par le bois et par l'architecture et cela a été très enthousiasmant de découvrir les nombreux projets de grande qualité qui sont la preuve d'un dynamisme et d'une réelle évolution vers une démocratisation du bois dans la construction.

La Région Île-de-France est partie prenante du développement de la filière forêt-bois régionale qui représente un véritable enjeu économique pour notre région et participe à la réalisation de bâtiments en bois, pour certains primés aux trophées bois, pour n'en nommer que quelques-uns : le lycée Jean Baptiste Corot à Savigny sur Orge en 2008 par l'agence Dusapin-Leclercq, le lycée Charlotte Delbo à Dammarville en Goële en 2013 par l'agence Phine Dottelonde et associés, le nouveau lycée du Bourget par l'agence Hubert et Roy en 2014 ou encore l'internat du lycée Lavoisier à Porcheville en cours de construction par l'agence Emmanuel Saadi.

Je voudrais terminer sur la formation, en tant que maître d'ouvrage je suis attentive à la pérennité de l'ouvrage. Si l'on veut éviter qu'une réalisation devienne avec le temps un contre-exemple, il est essentiel de maîtriser les techniques spécifiques liées à la construction bois, au matériau et à son usage. Je ne suis pas certaine que cela soit suffisamment enseigné dans les écoles d'architecture, il est donc essentiel de développer les formations et de les rendre accessibles au plus grand nombre.



Yves-Marie Ligot
Président IBC, BET Bois YM Ligot

Mon parcours passe par l'entreprise (15 ans), les études et recherches (5ans) et le développement du BET ces 10 dernières années. Le BET Ligot intervient principalement en maîtrise d'œuvre aux côtés des architectes, en support technique auprès des entreprises et également en expertise et en formation.

Après quelques réalisations de salles de spectacle (Zingaro, la Grange au lac, l'Académie Fratellini, le Channel...) avec Patrick Bouchain Architecte et son équipe Construire, l'activité évolue depuis 2007 vers la construction de logements et d'EHPAD toujours plus performants thermiquement et économiquement. Toutes les dernières opérations sont certifiées avec succès.

Yves Marie Ligot est également vice-Président d'IBC, administrateur d'Afcobois et de Francilbois, membre du comité de rédaction de Séquences Bois.

Le multitudes des solutions et combinaisons possibles avec le bois permet à la fois créativité et optimisation. Chaque nouveau projet permet de progresser. Avec l'arrivée des logiciels, du numérique et des nouveaux produits, la construction bois s'est considérablement •••

Le Jury

- modernisée et offre des perspectives de développement quasi illimitées. Enfin, les constructeurs bois forment une grande famille tournée vers l'avenir et à laquelle je suis très fier d'appartenir.

J'ai participé à ce jury pour représenter les BET bois (IBC) et apporter un regard technique sur les projet en complément de celui des Architectes et des autres membres.

C'est très important de pouvoir communiquer sur la qualité de l'offre présente en Île-de-France. De montrer les savoir-faire et de le faire savoir. Nous semons ainsi des graines à croissance rapide !



Jean-Marie Maillet

Responsable technique enveloppe et structure, Entreprise RATHEAU

De formation menuisier, je promeus depuis une quinzaine d'année le bois. Au sein du Groupe Ratheau j'ai la responsabilité technique enveloppe et structure afin de valoriser le bois, allant de l'aménagement intérieur à la structure du bâtiment, le bardage, le bureau d'étude... qui permet de répondre à l'ensemble des interrogations des professionnels.

Le bois étant un produit naturel et vivant, il a toute sa place dans notre vie de tous les jours pour toutes ses qualités et les possibilités qu'il offre.

Être jury des Trophées Bois Île-de-France permet de montrer au public toutes les richesses que ce matériau peut donner pour l'aménagement de notre environnement.

Les Trophées Bois Île-de-France et le développement de la filière forêt-bois régionale permettent de montrer les diverses réalisations dans les particularités de chaque projet.

Le Jury



Nicolas Nectoux

Asset Manager Développement, ICADE

Issu d'une École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP), je suis passé par différents postes de responsables au sein de sociétés de maîtrise d'ouvrage. Aujourd'hui, Asset Manager Développement chez ICADE, je suis en charge de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie de valorisation des actifs à construire et/ou rénover/restructurer.

Mes motivations quant à l'utilisation du matériau bois :

- La réduction du bilan carbone,
- La qualité architecturale (matériau chaleureux, «zen»),
- Le (re)développement d'une nouvelle filière.

Mes motivations quant à mon implication dans le jury est de promouvoir des projets innovants afin de démontrer les potentiels de ce matériau.

Le regard que je porte sur les Trophées Bois Île-de-France : une action pro active qui doit être relayée le plus largement possible afin d'encourager promoteur et investisseur à utiliser plus souvent ce matériau dans leurs réalisations et notamment dans le cadre de projets tertiaires.



Vincent Pavard

Chef du Département Qualité Développement Durable, DRIEA

Vincent Pavard, Architecte Urbaniste de l'État, est adjoint au chef de service bâtiment durable et écoconstruction de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France. Après un parcours d'architecte en France et à l'étranger, il intègre la fonction publique en 2013 et est désormais en charge de l'animation régionale de la politique d'intégration des enjeux de la transition énergétique et écologique dans le domaine du bâtiment et de la construction.

La politique de l'État dans le domaine de la construction est d'encourager et de développer le recours aux matériaux biosourcés et, en particulier, le bois. Il faut garder à l'esprit que le bois était encore l'un des principaux matériaux de construction jusqu'à l'avènement du béton et de l'acier. Les techniques modernes de construction bois permettent de réaliser des bâtiments conformes aux exigences techniques et architecturales d'aujourd'hui avec un impact environnemental moindre que ces derniers matériaux.

C'est une action de communication essentielle qui permet de faire découvrir au public les potentialités de ce matériau. L'un des principaux freins au développement du secteur bois est un déficit d'information.

La région Île-de-France n'est pas productrice, mais essentiellement consommatrice •••

Le Jury

- de matériaux et d'énergie. Son économie, qui représente environ 20 % de l'économie nationale, est un potentiel considérable. Un tiers des architectes, et donc des prescripteurs de matériaux par excellence, sont franciliens. La prescription du bois est donc un enjeu majeur à l'échelle régionale et même nationale.



Camille Petit-Rouvière

Architecte associé, Lauréat Trophées 2014, 1^{er} prix Logement collectif et individuel, Agence SKP architecture

SKP Architecture a été créé en 2009 par Jonny Sturari, Johan Kohls et Camille Petit-Rouvière. Tout trois ont fait le choix de se réunir dans leur propre structure professionnelle après plusieurs années de collaboration dans différentes agences de renom à Paris. Par la différence des origines et des expériences professionnelles des trois membres fondateurs, SKP offre toutes les richesses d'une culture multinationale plus spécifiquement européenne (France, Italie et Allemagne).

Sous couvert de ce multiculturalisme de l'équipe, leur projets, à la fois variés par leurs programmes et leurs échelles, demeurent unis sous une même identité architecturale qui se forge et s'affirme au fur et à mesure. Cette identité semble trouver sa source sous cet adage qui semble unir la démarche conceptuelle des trois architectes : « Simple et Clair ». Bien entendu cela peut renvoyer à une vision rationaliste de l'Architecture que nous connaissons par l'Histoire, mais à la différence d'une vision du « bâtiment-objet », les projets de SKP sont toujours en interaction avec leur environnement.

Nous avons réaliser plusieurs projets de logements en bois,
Nos bâtiments se construisent plus rapidement, nous poussons à chaque fois à fond la préfabrication tout en gardant une grande qualité architecturale. Les performances thermiques du bâtiment sont également meilleures.
Le bois est un matériau renouvelable !!

Notre agence a été lauréate des Trophées Bois Île-de-France 2014 pour un projet d'habitat groupé en bois et c'est un honneur pour nous de pouvoir nous exprimer sur les nouvelles opérations en 2015.

Les Trophées Bois Île-de-France permettent le développement la filière bois régionale, tout en sensibilisant les maitres d'ouvrages et le public à l'utilisation du bois dans l'architecture.

Le Jury



Marie-Cécile Pinson

Responsable des relations entreprises, VIA

Après plus de 7 ans au sein du VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement) en tant que responsable des relations entreprises, Marie-Cécile Pinson rejoint l'UNIFA en tant que responsable de marchés et de la filière Bois. Cette nouvelle fonction se jumelant toujours avec celle du VIA lui permet d'établir les passerelles entre l'innovation, le design, l'aménagement des espaces de vie et la filière industrielle de l'ameublement (agencement et mobilier). La mission du VIA est de promouvoir la création et l'innovation par le design dans le secteur de l'aménagement des espaces de vie en France et à l'étranger.

Entre modernité et tradition, le matériau bois par sa flexibilité et sa diversité a toujours été très utilisé dans l'aménagement intérieur et extérieur des espaces de vie. Aujourd'hui, tous les indicateurs sont là pour que le matériau « bois » et ses dérivés associés à d'autres matériaux, retrouve une deuxième jeunesse. Il est de plus en plus plébiscité par les usagers qui lui reconnaissent des qualités écologiques, environnementales, de confort et de bien être. Penser son aménagement intérieur et les extérieurs de ses espaces de vie en utilisant le bois, c'est prendre en compte l'usager dans son mode de vie, ses attentes et besoins en termes d'empreinte environnementale et écologique.

Depuis plusieurs années, le VIA ne cesse de s'impliquer dans la filière bois, soit en accompagnant des projets en tant qu'AMO Innovation/design Aménagement intérieur & extérieur (cf : Design BBC/Atlanbois, Adivbois), soit en participant au lancement de la mention Aménagement Intérieur pour le Prix National de la Construction Bois depuis 2014. Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté d'associer dès l'amont la réflexion sur l'aménagement des espaces de vie d'un projet de construction, rénovation ou embellissement ; facteur de différenciation et d'innovation pour ceux qui y participeront, de la conception jusqu'à sa mise en œuvre (architectes, maître d'ouvrage, donneurs d'ordre, etc).

Les Trophées Bois Île-de-France furent très intéressants tant par leur organisation que par la sélection des projets. Trois projets sélectionnés, trois regards croisés d'architecte de l'usage du bois pour l'aménagement intérieur : Aménagement structure pour le Lycée Aimé Césaire, l'agencement pour l'appartement C - Paris et un ensemble de mobilier modulaire pour le Synadic. Ces trois projets franciliens est une nouvelle illustration de cette dynamique de la filière bois que l'on retrouve également sur le plan national.

Le Jury



Thomas Rouyrre

Architecte, studio MILOU architecture, Lauréat 2014, 1er prix Aménagement Intérieur

Thomas Rouyrre, associé du studioMilou, dirige l'agence de Paris. Il oeuvre aux côtés de Jean-François Milou depuis 1995. A son arrivée il rejoint l'équipe de la Cité de la Mer et devient par la suite chef de projet pour l'Hôtel Administratif de Niort. Une fonction qu'il va reprendre au Musée National de l'Automobile de Mulhouse. En 2005 il conçoit avec Jean-François Milou le projet de l'École des Beaux Arts de Caen projet qu'il gère dans sa totalité en officiant de pilote de chantier. L'école obtient le prix spécial du jury du CAUE du Calvados en 2010. En 2007, Thomas Rouyrre devient chef d'agence du StudioMilou à Paris et coordonne l'équipe d'architectes du StudioMilou architecture. Son talent d'organisation et de concentration fait de lui le socle de l'agence et un appui fiable et indispensable pour Jean-François Milou. Durant ce temps, il fut également le chef de projet du Carreau du Temple à Paris et du Centre ICISE à Quy Nhon au Vietnam. Thomas Rouyrre est diplômé de l'INSA Strasbourg et a suivi les études de conservation du patrimoine de l'École de Chaillot.

L'utilisation du matériaux bois dans nos projets varie selon le cas. Pour le carreau du temple, le bois a été choisi pour sa qualité esthétique : chaleur du matériau et teinte, mettant en valeur par opposition la charpente métallique de l'ancien marché.

Permettre de mettre en avant des projets faisant appel à des artisans du bois, préservant les métiers du bois : menuisiers, charpentiers etc... essentiels au développement de la filière bois.

Les Trophées Bois Île-de-France permettent de sensibiliser les architectes franciliens au bois alors que ce matériau n'est pas d'emblée celui qui serait choisi dans la réalisation de bâtiments dans cette région.



Phine Weeke Dottelonde

Architecte, Lauréate Trophées 2014, 1er prix Bâtiment Public

L'agence phinedottelonde architecture est une agence d'architecture animée par Phine WEEKE DOTTELONDE (formée à l'École d'Architecture Paris-Belleville, à l'Académie Royale de Copenhague (Danemark) et à Columbia University of New York, NY (USA) suivie d'une pratique professionnelle à l'agence américaine Richard Meier).

Pluridisciplinaire, l'agence phinedottelonde s'est vue confier sur l'ensemble du territoire Français de nombreuses opérations dans des domaines variés : de logements, d'équipements universitaires, d'équipements institutionnels et culturels, hospitaliers et de programmes tertiaires.

Distinguée pour sa rigueur constructive, souci de la fonctionnalité, bien-être de la lumière, originalité des matériaux, mis en œuvre et réflexion sur les typologies urbaines et conscience •••

Le Jury

- sur le développement durable, l'agence Phine Dottelonde s'est illustrée en recevant le prix AMO pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre.

Franco-danoise, la double culture de Phine WEEKE DOTTELONDE permet également de témoigner d'un autre regard sur le développement durable, et notamment l'utilisation du matériau bois, dont on connaît l'importance dans les pays nordiques.

A ce titre, l'agence Phine Dottelonde vient de réaliser le Lycée neuf de Dammartin-en-Goële (77) de 12 000 m² (800 élèves) engagé dans une démarche HQE® et vise les labels BBC, Effinergie et THPE. L'utilisation du bois très largement employé en structure et bardage permet de bâtir un ensemble, un petit « campus » harmonieux et innovant qui a valu à l'agence Phine Dottelonde d'être lauréate 1^{er} Prix du Trophée Bois 2014 - Bâtiments publics, équipements, tertiaires.

Heureuse lauréate 1^{er} Prix du Trophée Bois 2014 - Bâtiments publics, équipements, tertiaires, Phine WEEKE DOTTELONDE est particulièrement attachée à maîtriser le processus de projet dans ses moindres détails, avec une cohérence économe, pérenne, juste et généreuse pour la collectivité. Elle essaie d'utiliser intelligemment les forces contextuelles, notamment, culturelles et, humaines d'un territoire, et notamment en faveur de la valorisation des métiers techniques et artisanaux, souvent liée à la culture locale.

Les Trophées Bois Île-de-France et le développement de la filière forêt-bois régionale valorisent cette implication « militante ».

Jean-Sébastien Soulé

Directeur, CAUE 92

Jean-Christophe Toussaint

Entreprise Prodesign

Conception et réalisation des trophées



Conception : CNDB

Fabrication : Lycée François MANSART - Saint-Maur-des-Fossés (94)

Recto : Châtaignier d'Île-de-France

Verso : Frêne BMT, Bois Modifié Thermiquement